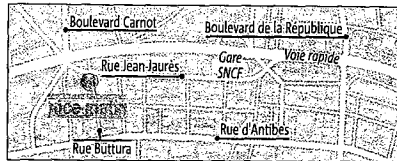


Aujourd'hui à Cannes **METEO FRANCE**

5° 7 heures
9° 13 heures
8° 16 heures

Comment nous joindre

Rédaction : 17, rue Buttura, 06400 Cannes.
Tél. 04.93.06.37.50 - Fax 04.93.06.37.51.
e-mail : cannes@nicematin.fr
Abonnements : Tél. 0.800.06.83.20
serviceclients@nicematin.fr
Publicité-Eurosud : 17, rue Buttura - Tél. 04.93.06.37.90.



Plus d'infos sur notre site
nicematin.com

La coûteuse indécision des élus du Sivades

DÉCHETS le tollé soulevé par le projet d'un centre de compostage et d'un incinérateur à La Roquette a provoqué le blocage de toutes décisions

Après des semaines de polémique et la montée en puissance du front du refus, mené par le maire de La Roquette, les élus des 12 communes du Sivades (*) ont balayé d'un revers de main l'achat programmé des terrains roquetans où ils devaient construire un incinérateur et un centre de compostage des ordures ménagères. Les élus de la commune auraient donc pu pousser un "ouf" de soulagement. « Non, nous ne sommes pas soulagés parce que la menace est toujours là » corrige Jacques Pouplot, 1^{er} adjoint au maire de La Roquette. L'épisode s'est joué au Conseil syndical du Sivades le 30 décembre dernier. Juste avant de voter l'achat des terrains, la ville de Cannes et la communauté d'agglomération de Grasse (Pôle Azur Provence) se sont déclarées, à la surprise générale, hostiles au projet sur La Roquette.

"C'était ubuesque, immoral"

Propulsée dès lors en position d'arbitre, la petite communauté de Terres de Siagne (10 % des ordures ménagères) s'est subitement trouvée très mal à l'aise : « Comment voulez-vous qu'ils décident pour Grasse et Cannes ! C'était ubuesque, immoral. J'ai donc retiré la délibération » résume Maxime Couillet, président du Sivades.

Conséquence, personne ne sait encore aujourd'hui et pas plus qu'il y a cinq ans en arrière, où traiter les ordures ménagères des douze communes de l'ouest du département. Cent mille tonnes annuelles, tout de même, qui vont pour l'heure et à grands frais, terminer leur carrière dans les Bouches-du-Rhône.

Le prix ? Trois millions d'euros par an de surcoût, un non-sens que dénonce par ailleurs la Chambre de commerce : « cette situation représente près de vingt camions par jour, des émissions de CO₂ et une dépendance avec les Bouches-du-Rhône qui peuvent refuser les



Les communes du Sivades ont refusé de lancer le projet d'un centre de compostage et d'un incinérateur sur les terrains initialement prévus à La Roquette-sur-Siagne. (Photo A. B. J.)

déchets sans préavis » précise t-elle dans un communiqué de soutien au projet envisagé à La Roquette.

Le président du Sivades cherche donc toujours un terrain d'accueil. Différents sites ont été étudiés ces dernières années, à Cannes, Grasse, Pégomas et bien sûr à La Roquette. Mais au fil du temps et peut-être par précaution, plusieurs ont été utilisés à d'autres fins. Ne resterait donc aujourd'hui que celui des Roumiguières, celui des Aspres et celui de La Roquette. Les deux premiers sont à Grasse et tous les trois relèvent de la compétence de

Pôle Azur Provence, présidée par Jean-Pierre Leleux, maire de Grasse.

"La balle est dans le camp du maire de Grasse"

En conséquence... « la balle est dans le camp du maire de Grasse. Il sait très bien que les seuls sites possibles sont sur le territoire de sa communauté. J'ai donc demandé de déterminer le site le moins dérangeant et j'attends une réponse pour la fin du mois. »

Jean-Pierre Leleux acceptera-t-il chez lui, ce qu'il refuse pour La Roquette ? C'est toute l'ambiguïté de la question. Il était injoignable hier mais il nous a fait parvenir un bref commentaire relevant les difficultés techniques et juridiques de ce dossier : « Nous nous attachons à les dénouer, dans la concertation afin de trouver la solution la plus réalisable techniquement et la moins pénalisante pour la population. Je n'ai rien à ajouter de plus en l'état. » Pas de quoi rassurer le président du Sivades qui rumine son échec : « j'ai très mal vécu que les Grassoises votent contre le site de La Roquette mais je n'ai pas d'autres pouvoirs que celui

de hurler. Si Grasse refuse, il faut casser le syndicat, il ne sert plus à rien. Mais ça me paraît impossible que des élus ne décident pas, c'est leur mission tout de même » fulmine Maxime Couillet. Pour tenter de calmer les craintes, voire les fantasmes, le Sivades organise aujourd'hui une présentation générale des techniques actuelles du compostage et de l'incinération. Elles sont, disent leurs promoteurs, quasi sans impact sur l'environnement. Mais qui va les entendre ?

PIERRE VALET

1. Cabris, Cannes, Le Tignet, Peymeinade, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Vallier-de-Thiery, Spéracède, Auribeau-sur-Siagne, Grasse, La Roquette-sur-Siagne, Moux-Sartoux, Pégomas.